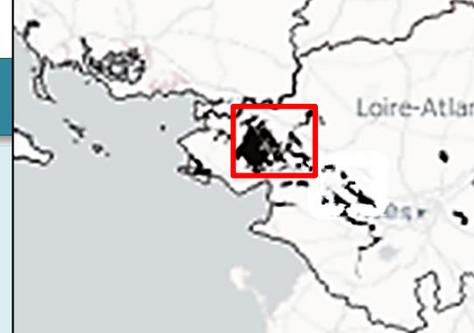


FICHE DE SYNTHÈSE : OUVRAGES RÉFÉRENCÉS ET UNITÉS HYDRAULIQUES COHÉRENTES EN MARAIS LITTORAUX



Marais de Brière et du Brivet Rive droite estuaire de Loire (44 – Loire-Atlantique)

Surface des marais étudiés	<i>Marais de Brière-Brivet : 19932.2 ha Total : 19932.2 ha</i>	
Structures gestionnaires (agents référents contactés)	<i>SYLOA, SMBV Brivet (jvaillant@syndicatloireaval.fr)</i>	
Source des données	Transmises¹	<i>61 données</i>
	Produites²	<i>0 données</i>
Nombre d'ouvrages bancarisés³ par rapport au nombre d'ouvrages connus⁴	<i>45 ouvrages bancarisés sur 50 ouvrages connus</i>	
Nombre d'UHC	<i>16 UHC</i>	
Nombre d'ouvrages prioritaires par secteur	<i>0 ouvrages prioritaires d'après le COGEPOMI⁵</i>	

¹ Données connues transmises par les structures gestionnaires, ici SYLOA ET smbv Brivet.

² Données créées lors des visites terrain avec les gestionnaires.

³ Données intégrées au référentiel. Elles peuvent comprendre à la fois des données transmises et des données produites.

⁴ Certains ouvrages étaient déjà intégrés au référentiel et d'autres étaient inexistantes lors des visites terrain.

⁵ D'après www.migrateurs-loire.fr/ouvrages-prioritaires-du-plagepomi.

Carte des ouvrages référencés dans le ROE

Fig. 1 : Marais d'estuaire Loire rive droite, de Brière et du Brivet (2023) : 50 ouvrages.



Fig. 2 : Ouvrages ROE en zone centrale des marais de Brière et du Brivet.



Fig.3 Ouvrages ROE exutoires du marais de Brière



Fig.4 Ouvrages ROE exutoires du marais du Brivet



LES OUVRAGES AU RÉFÉRENTIEL DES OBSTACLES A L'ÉCOULEMENT (ROE)

Tableau I caractérisant les ouvrages référencés au ROE avec leur gestion quand elle est connue :

Secteur	Identifiant ROE	Nom ouvrage	Type d'ouvrage	Objectif de gestion	Période d'ouverture / fermeture	Commentaire
Brière	ROE16957	Vannage du Priory-Loire	Vannes levantes	Passé à Anguille		
Brière	ROE34215	Ecluses du Priory	Autre type d'élément mobile	Absence de passe		
Brière	ROE67203	Barrage du Pont de Nyon	Hausse	Absence de passe		
Brière	ROE67209	Vanne du Priory- Loire	Vannes levantes			
Brière	ROE16991	Barrage de Rozé-Brivet	Vannes levantes	Absence de passe		
Brière	ROE16994	Barrage de Rozé-Brière	Autre type d'élément mobile	Absence de passe		
Brière	ROE16996	Vannage de Boisman	Clapet basculant	Passé à Anguille		
Brière	ROE67194	Vanne de Rozé- Brivet				
Brière	ROE67195	Barrage de Boisman				
Brière	ROE67197	Barrage de Caloyau- Priory	Hausse	Absence de passe		
Brière	ROE67198	Barrage de Caloyau- la Brousse	Hausse	Absence de passe		
Brière	ROE17012	Barrage de l'étang de Sandun				
Brière	ROE17013	Vanne de Languître	Vannes levantes	Absence de passe		
Brière	ROE67183	Barrage de la curée à Monsieur	Hausse			
Brière	ROE67184	Barrage de Pendille		Absence de passe		
Brière	ROE67188	Barrage du Lony		Absence de passe		
Brière	ROE67190	Vanne de Languitre				
Brière	ROE67191	Barrage de la Lande				
Brière	ROE67196	Écluse de Rozé- Brière				
Brière	ROE6049	Vannage de Méan	Clapet basculant	Autre type de passe		
Brière	ROE67210	Vanne de Méan	Vannes levantes			
Brière	ROE124321	Errand	Vannes levantes			
Brière	ROE124322	Le Petit Mur	Batardeau			Détruit entièrement
Brière	ROE124323	Le Guéraudais	Batardeau			
Brivet	ROE16965	Vanne de Lavau-Pierre Rouge	Vannes levantes	Absence de passe		
Brivet	ROE17000	Vannage de Pouet	Clapet basculant	Autre type de passe		Passé à canoë

LES OUVRAGES AU RÉFÉRENTIEL DES OBSTACLES A L'ÉCOULEMENT (ROE)

Brivet	ROE17002	Ecluse de Vieux Pont	Autre type d'élément mobile	Absence de passe		
Brivet	ROE17007	Ecluse de la Taillé 2	Vannes levantes	Absence de passe		
Brivet	ROE17015	Vannage de l'hirouze	Vannes levantes	Absence de passe		
Brivet	ROE67199	Barrage de Pouet				
Brivet	ROE67200	Barrage du Loyer	Hausses			Détruit entièrement
Brivet	ROE67201	Barrage d' Hirouze				
Brivet	ROE67202	Portes de Vieux- Pont				
Brivet	ROE67204	Vanne de Blanche-Couronne	Vannes levantes	Absence de passe		
Brivet	ROE67205	Barrage de la Simmonais				Détruit partiellement
Brivet	ROE67206	Écluse de la Taillée				
Brivet	ROE67207	Vanne de Martigné- Elf	Vannes levantes	Absence de passe		Détruit partiellement
Brivet	ROE67208	Vanne de Martigné-Loire	Vannes levantes			
Brivet	ROE67211	Vanne de Lavau-Pierre Rouge	Vannes levantes			
Brivet	ROE67212	Barrage de Gazeau	Batardeau			
Brivet	ROE67213	Barrage de Besné Sud	Hausses			
Brivet	ROE16998	Vannage du Pont de la Mine	Clapet basculant	Absence de passe		
Brivet	ROE16999	Vannage du Pont de L'angle	Clapet basculant	Passe à Anguille		
Brivet	ROE67182	Barrage de l' Harrois	Vannes levantes	Absence de passe		
Brivet	ROE67185	Vanne de la Mine				
Brivet	ROE67186	Barrage de Saussette				Détruit entièrement
Brivet	ROE67187	Barrage de la Compagnie	Hausses	Absence de passe		
Brivet	ROE67189	Barrage d' Ardivais		Absence de passe		Détruit partiellement
Brivet	ROE67192	Barrage du Bois- Laurent				Détruit entièrement
Brivet	ROE67193	Barrage des Glaieuls		Absence de passe		

LES UNITÉS HYDRAULIQUES COHÉRENTES (UHC)

“Les unités hydrauliques cohérentes (UHC), ou unités de gestion, sont des espaces délimités physiquement par des digues ou autres exhaussements (buttes, bosses, bourrelets de curage, chemins, routes). Une UHC est donc une portion continue du territoire, disposant d’une autonomie propre en termes de niveaux d’eau et d’au moins une entrée et une sortie d’eau (les deux pouvant être confondues)”.

Il peut s’agir d’un ou plusieurs compartiments appelés UHC dans lesquels les niveaux d’eau sont gérés de manière effective et maîtrisée par les acteurs locaux (dont la gestion en libre évolution, ou non intervention, choisies).

Les critères de délimitation permettent de fixer les limites des UHC. Ces limites sont différentes selon les façades maritimes.

Critères de délimitation des UHC selon les façades maritimes

Façade atlantique	Façade méditerranéenne
<p>Une UHC est délimitée par différents critères cumulables ou non :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L’altimétrie ; ❖ Des digues ; ❖ S’il existe une inertie entre 2 casiers via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des bourrelets ○ Des ouvrages d’art ponctuels ○ Des connexions latérales rétrécies ❖ Et les régimes hydrologiques 	<p>Une UHC est délimitée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les mêmes conditions que sur la façade atlantique ; ❖ Les fossés ; ❖ Les routes ; ❖ Et à défaut d’une délimitation physique voir la limite entre la végétation milieu humide et un autre type de végétation

Dans le cadre de la nomenclature SANDRE, les UHC seront divisées en 3 groupes suivant la salinité : les marais doux (en dessous de 0,5 psu⁶) et les marais saumâtres (oligo-mésosalins allant de 0,5 à 18 psu), les marais salés (poly-euhalins de salinité au-dessus de 18 psu).

Nomenclature 980 « Salinité de l’UHC »			Nomenclature 317 « Degré de salinité »	
Libellé de l’élément	Code	Définition de l’élément	Libelle de l’élément	Définition de l’élément
Salé	1	Gestion des entrées / sorties d’eau de mer (ouvrages) – pénétration de l’eau de mer régulière (gestion ouvrage ou pleine mer moyenne de vive eau)	30 à 40 pour mille	<u>Euhaline</u> : eau totalement salée >30 psu
			18 à 30 pour mille	<u>Polyhaline</u> : eau fortement salée, de 18-20 à 30psu
Saumâtre	2	Gestion des entrées / sorties d’eau de mer (ouvrages) – pénétration de l’eau de mer régulière (gestion ouvrages ou pleine mer moyenne de vive eau)	5 à 18 pour mille	<u>Mésohaline</u> : eau moyennement salée, de 5-6 à 18-20 psu
			0,5 à 5 pour mille	<u>Oligohaline</u> : eau peu salée, de 0,5 à 5-6 psu
Doux	3		< 0,5 pour mille	

Sont aussi recensés les types de gestion hydraulique des différentes UHC donc la nomenclature est la suivante :

⁶ PSU = Unité Pratique de Salinité

LES UNITÉS HYDRAULIQUES COHÉRENTES (UHC)

Libellé	Code	Définition
Géré	1	Maîtrise et contrôle actif (manœuvre d'ouvrage) ou passif (digues, seuils) du niveau d'eau et/ou des flux entrant et/ou sortant de l'UHC
Naturel	2	Soumis au marnage, impluvium ou crue sans maîtrise
Déconnecté	3	Déconnecté du réseau hydraulique (bassin ou groupe de bassin isolé ; réseau hydraulique interne isolé de l'extérieur : par exemple des terres cultivées ou drainées)
Sans objet	4	Zones artificialisées (propriétés du sol fortement modifiées, sur un pourcentage de surface significatif >30% (ex : imperméabilisation par une aire de parking en terre battue, cailloutis ou bitume, locaux techniques ou d'habitation, cours nues, aires de stockage...))
Non renseigné	5	Non renseigné (Information non disponible)

Fig. 4: UHC de niveau I des marais de Brière

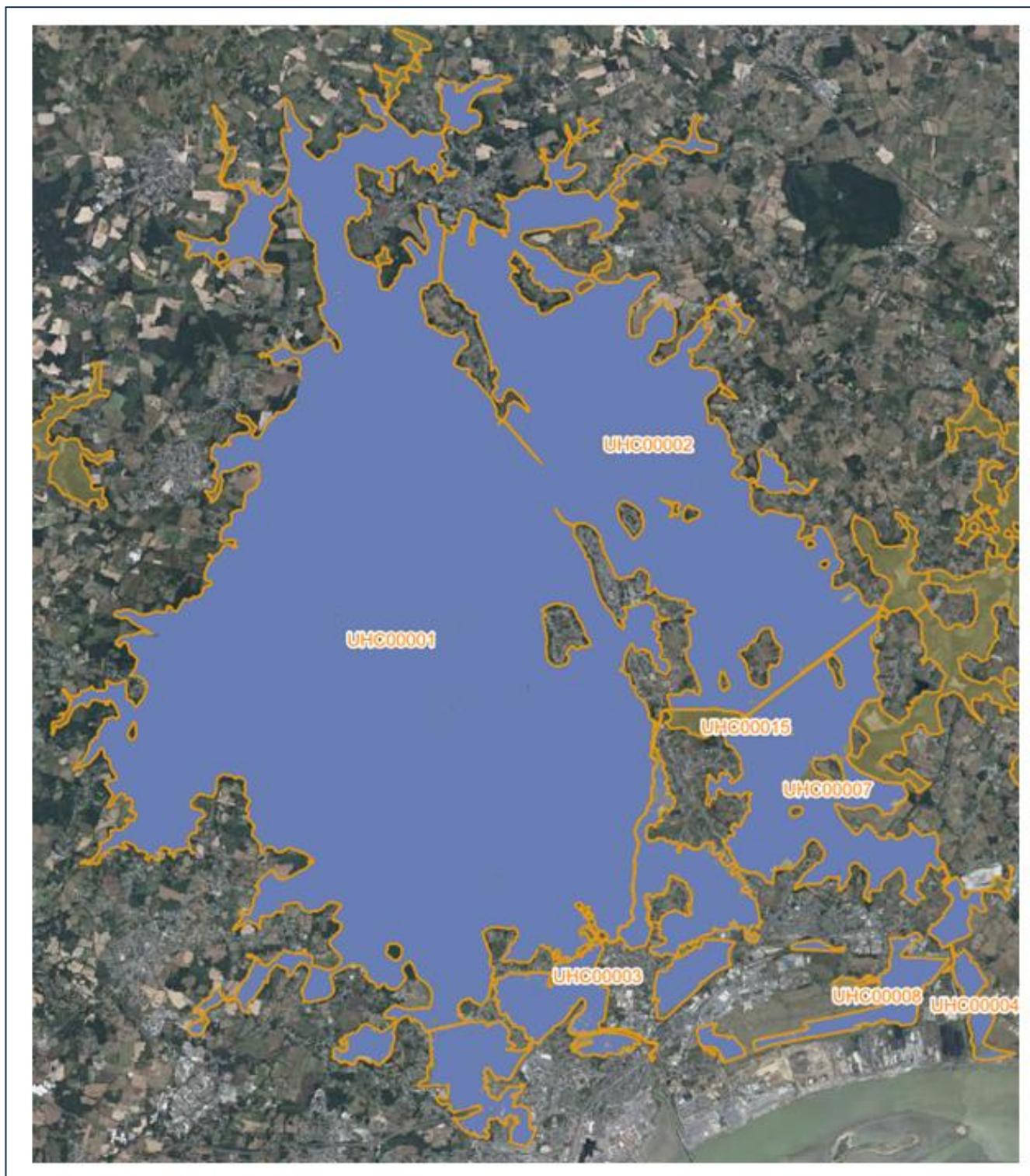


Fig. 8: UHC de niveau I des marais du Brivet



Tableau 2 : caractérisant les UHC selon la nomenclature SANDRE. La hiérarchisation des UHC est en cours.

Identifiant de l'UHC	Identifiant du milieu humide	Niveau de l'UHC	Salinité de l'UHC	Type de gestion hydraulique	Identifiant de l'UHC parent	Toponyme, source
UHC00001	6	1	3	1	-	Grande Brière
UHC00002	6	1	3	1	-	Boulaie
UHC00003	6	1	3	1	-	Bas Brivet
UHC00004	6	1	3	1	-	Bas Priory
UHC00005	6	1	3	1	-	Haut Brivet
UHC00006	6	1	3	1	-	Moyen Brivet-Brousse-Haute Taillée-Besné
UHC00007	6	1	3	1	-	Moyen Brivet-Haut Priory
UHC00008	6	1	3	1	-	ZI Saint Nazaire-Montoir
UHC00009	6	1	3	1	-	Basse Taillée-Simonais
UHC00010	6	1	3	1	-	Moyenne Taillée-Loyer
UHC00011	6	1	3	1	-	Marais de Liberge
UHC00012	6	1	3	1	-	Martigné
UHC00013	6	1	3	1	-	Blanche Couronne
UHC00014	6	1	3	1	-	Basse Taillée-Loire
UHC00015	6	1	3	1	-	Moyen Brivet-Rozé
UHC00016	6	1	3	1	-	Moyenne Taillée